

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-FÉLICIEN  
Le 29 mai 2026

À Monsieur le Maire JEAN-PHILIPPE BOUTIN  
A Mesdames et Messieurs les Conseillers

PAMÉLA GAGNON  
MARTIN PAGÉ  
LOUIS HÉBERT

JOSÉE LEMAY  
LYNE TREMBLAY  
ALEXANDRE L. PARADIS

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le maire Jean-Philippe Boutin me donne instruction de convoquer une SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LE LUNDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2026 À 17 H 30 en la salle des délibérations du conseil, au 1209, boulevard Sacré- Cœur, à Saint-Félicien.

#### ORDRE DU JOUR

- 
1. Ouverture de la séance

---

  2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

---

  3. Renonciation au droit de préférence d'achat dans l'acte de vente intervenu avec Les Demeures du Lac inc. le 27 mai 2026

---

  4. Période de questions

---

  5. Levée de la réunion

---

FRANÇOIS DELISLE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL